



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

TER

Question orale n° 1352

Texte de la question

M. Rémi Pauvros attire l'attention de M. le secrétaire d'État, auprès de la ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, chargé des transports, de la mer et de la pêche sur les inquiétudes de nombreux usagers et sur les dysfonctionnements majeurs concernant les lignes ferroviaires qui desservent le territoire de Sambre-Avesnois. Depuis de nombreux mois les liaisons TER Maubeuge-Lille se sont dégradées. Cette situation est liée à des travaux nécessaires sur cette ligne et à des suppressions de trains, faute de conducteurs. La Sambre-Avesnois est le secteur le plus impacté par ces suppressions (11 TER sur les 24 en Nord Pas-de-Calais). Face à ce constat, les voyageurs ont exprimé à plusieurs reprises leur exaspération devant une durée de trajet doublée, des retards quasi-quotidiens, des correspondances désorganisées, un impact néfaste sur leur situation professionnelle et familiale. Aussi, des travaux d'amélioration indispensable de la desserte Paris-Maubeuge vont voir le jour très prochainement. Ils font suite à la volonté politique du Gouvernement de moderniser, de conforter et de sécuriser nos infrastructures ferroviaires et de permettre une meilleure accessibilité à des territoires qui en ont grandement besoin. Cette ligne sera très perturbée d'avril à septembre avec des allers-retours supprimés ou écourtés jusque la ville de Saint-Quentin. Par ailleurs, cet été, les travaux de remplacement des tabliers métalliques sur deux ponts rails à Hautmont et Maubeuge vont modifier les trajets et horaires. Ces situations engendrent un report vers des modes de transports moins écologiques que le train. Il souhaiterait connaître les intentions de l'État afin de permettre aux usagers de l'Avesnois de bénéficier d'une meilleure qualité de service, attente plus que légitime.

Texte de la réponse

DESSERTE FERROVIAIRE DU TERRITOIRE DE SAMBRE-AVESNOIS

Mme la présidente. La parole est à M. Rémi Pauvros, pour exposer sa question, n° 1352, relative à la desserte ferroviaire du territoire de Sambre-Avesnois.

M. Rémi Pauvros. Ma question, qui s'adresse à M. le secrétaire d'État chargé des transports, porte sur la situation très particulière des lignes ferroviaires dans la grande région dont je suis l'élu, plus particulièrement sur le territoire de l'Avesnois qui me concerne au premier chef.

Nous en sommes en butte à une série de travaux, devenus, il est vrai, nécessaires. Je souligne au passage que l'État et la SNCF ont engagé d'importants investissements pour l'entretien mais aussi pour la sécurité – certains événements nous en ont rappelé l'urgence –, car la politique du tout-TGV s'est malheureusement traduite par un manque d'anticipation sur les autres réseaux.

La circulation sur la ligne de TER Maubeuge-Lille s'est dégradée en partie à cause des travaux en cours, mais aussi et surtout à un manque de conducteurs – ce qui me conduit à m'interroger sur l'anticipation en matière de ressources humaines de notre grande maison, la SNCF. La Sambre-Avesnois est le plus secteur le plus affecté par les suppressions de trains : au total onze TER sur vingt-quatre dans le Nord-Pas-de-Calais.

Face à un tel constat, les voyageurs ont exprimé à plusieurs reprises leur exaspération devant une durée de trajet doublée, des retards quasi quotidiens et des correspondances désorganisées qui ont un impact néfaste sur leur situation professionnelle et familiale. Des travaux d'amélioration indispensables de la desserte Paris-Maubeuge vont voir le jour très prochainement, à la suite de la volonté politique du Gouvernement de moderniser, de conforter et de sécuriser nos infrastructures ferroviaires, en particulier dans le cadre du réseau TET – les trains d'équilibre du territoire. Mais cette ligne sera très perturbée d'avril à septembre, avec des allers-retours supprimés ou écourtés jusque la ville de Saint-Quentin. De plus, cet été, les travaux de remplacement des tabliers métalliques sur deux ponts-rails à Hautmont et à Maubeuge vont modifier les trajets et les horaires.

Tout cela entraîne beaucoup de perturbations, rendant souvent nécessaire l'utilisation de modes de transport incertains – je veux parler des autocars, qui de surcroît empruntent des routes non adaptées pour ce type de circulation.

Je souhaite savoir quelles sont les intentions de l'État afin de permettre aux usagers de l'Avesnois de bénéficier d'une meilleure qualité de service durant cette période.

Mme la présidente. La parole est à Mme la secrétaire d'État chargée de la biodiversité.

Mme Barbara Pompili, *secrétaire d'État chargée de la biodiversité*. Monsieur le député, vous vous inquiétez des perturbations du transport ferroviaire dans le territoire de Sambre-Avesnois. Le secrétaire d'État chargé des transports, de la mer et de la pêche partage entièrement – et moi-même aussi, évidemment – l'exigence de qualité du service pour les trains du quotidien, car c'est la condition d'une ambition nationale pour l'usage du transport ferroviaire, et pour la transition écologique et énergétique.

Force est de constater que la priorité a été donnée pendant longtemps aux projets de lignes nouvelles, au détriment de l'entretien des infrastructures existantes. Un véritable effort de remise à niveau du réseau des trains du quotidien est désormais absolument indispensable, tant pour maintenir la sécurité que pour améliorer sa fiabilité. Réussir à mettre en œuvre cette priorité stratégique donnée à la maintenance est un véritable défi pour SNCF Réseau, qui entraîne forcément des interruptions ponctuelles ou des modifications d'horaires. Alain Vidalies est attentif à ce que SNCF Réseau se coordonne avec les exploitants ferroviaires et leurs autorités organisatrices afin de définir le meilleur service, et que les voyageurs soient informés le plus en amont possible, condition de l'acceptation et de la compréhension par les usagers du train de l'effort exceptionnel qui est à l'œuvre pour améliorer leurs conditions de voyage au quotidien.

Ainsi, les travaux en cours entre Lille et Hirson depuis l'été dernier sont emblématiques de cet effort. Ils consistent à renouveler entièrement l'une des deux voies, sur environ 90 kilomètres, pour un montant total de 110 millions d'euros, financés par SNCF Réseau. Ils entraînent certes des perturbations importantes pour les TER sur le territoire de Sambre-Avesnois, mais ils permettront de rendre plus fiable un axe structurant pour la région, axe sur lequel circulent environ 9 000 voyageurs quotidiennement. Ces travaux doivent s'achever fin avril, et les voyageurs des TER pourront alors bénéficier d'un confort et d'une fiabilité améliorés. Mais, dans le contexte actuel, toute perturbation supplémentaire est très mal vécue par les voyageurs. La suppression au cours des prochaines semaines de plusieurs TER, faute de conducteurs en nombre suffisant, fait suite à l'erreur de prévision par la SNCF du nombre de départs à la retraite. Cette situation singulière n'est pas du tout satisfaisante, et le secrétaire d'État en charge des transports, de la mer et de la pêche a fermement demandé au président de SNCF Mobilités de remédier au plus vite à ces difficultés, et de dédommager tous les usagers concernés.

Mme la présidente. La parole est à M. Rémi Pauvros.

M. Rémi Pauvros. Je marque ma satisfaction pour l'intérêt que le secrétaire aux transports et vous-même, madame la secrétaire d'État, portez à la situation actuelle. J'insiste sur cette problématique qui est vraiment incompréhensible, à savoir le manque de conducteurs dans la période que nous connaissons. Cela provoque en effet de la part de la population une réaction tout à fait légitime au regard de l'addition des difficultés rencontrées

sur le réseau. Je remercie votre ministère de tout faire pour que la SNCF remplisse ses obligations en matière de transport et facilite grandement la situation en termes d'horaires en remplaçant les trains manquants par des moyens appropriés – entre autres les autocars – l'accessibilité de Lille et de Valenciennes, en particulier pour les étudiants le matin, lesquels, en cette période d'examens, sont extrêmement pénalisés.

Données clés

Auteur : [M. Rémi Puvros](#)

Circonscription : Nord (3^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 1352

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : Transports, mer et pêche

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [22 mars 2016](#)

Réponse publiée au JO le : [30 mars 2016](#), page 2467

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [22 mars 2016](#)